

céréales sont dans le même cas. On juge quelquefois prudent de ne répandre les semences herbagères que lorsque la céréale est levée et déjà un peu forte, dans la crainte que la croissance trop rapide de la légumineuse ne nuise à ses produits, comme il n'est pas sans exemple que cela soit arrivé dans les terres très-favorables à la végétation du trèfle ; mais la manière de couvrir la graine n'est pas pour cela changée. — Enfin, le semis du printemps sur un blé d'automne, n'exige pas non plus habituellement autre chose qu'un hersage, du reste assez profitable à la récolte du grain, pour que les frais qu'il entraîne soient amplement couverts par l'augmentation de produit.

Dans toutes ces circonstances, on voit que les frais de culture de la céréale ne sont vraiment augmentés que du prix d'acquisition des graines de prairie ; tandis que si cette dernière devait être semée seule, elle exigerait la plupart du temps, les mêmes travaux de préparation que le blé lui-même. Certes, une telle considération est importante. Reste donc à savoir si le semis simultané devra nuire plus tard à l'une des deux récoltes, et si dans le cas où il en serait ainsi, il pourra nuire au point de balancer en perte le bénéfice notable que procurent la diminution des frais de main-d'œuvre et le produit de la moisson. Or il peut arriver que la première question soit parfois résolue affirmativement, mais je doute qu'il en puisse jamais être ainsi de la seconde. — Peut-être la légumineuse répandue sur un blé ne lèvera pas aussi complètement, ne se développera pas aussi vite que si elle eut été semée seule ; mais les bons cultivateurs savent qu'en prenant les précautions convenables, on peut obtenir une prairie suffisamment touffue, après une récolte très lucrative de grain, et si la première coupe est retardée, ils s'en consolent facilement par les bons résultats obtenus.

Un autre moyen de faciliter la réussite des prairies légumineuses, tant dans les céréales du printemps que dans celles de l'automne, est le plâtrage au moment de la semence.

On doit la connaissance des avantages de cette pratique à l'un des hommes de France qui possèdent à la fois, le plus d'instruction pratique sur l'art agricole, et les plus vastes connaissances en agronomie et en économie politique, à M. le vicomte Emmanuel d'Harcourt. Nous considérons cette pratique comme un des moyens les plus certains d'assurer la réussite d'une récolte de trèfle ou de luzerne. On répand un minot et demi de plâtre par arpent, en même temps qu'on sème la prairie artificielle ; c'est-à-dire la moitié seulement de ce qu'on met ordinairement sur un trèfle à sa seconde année, et au printemps suivant, on en répand encore une même quantité, si la récolte paraît en avoir besoin. Le plâtre, employé avant la germination des graines, produit des effets tellement énergiques, qu'il est bon de prendre quelques précautions pour empêcher que le trèfle nuise trop considérablement, par la vigueur de sa végétation, à la céréale à laquelle on l'associe.

L'amendement ou plutôt le stimulant par excellence pour les légumineuses est donc le plâtre. Du reste, tous les engrais dont nous avons parlé dans la section précédente, peuvent être employés avec un égal succès sur les herbages de diverses sortes.

Lorsque les prairies légumineuses sont semées assez épaisses, il

est rare que les mauvaises herbes prennent le dessus. Il faut qu'elles ne végètent que faiblement ou qu'on les ait semées dans des terrains bien infestés de mauvaises plantes, pour que celles qui se montrent d'abord ne soient pas bientôt détruites. Annuelles, elles sont peu à redouter, puisqu'on les fauche avant qu'elles aient pu grainer ; vivaces, elles sont rarement nombreuses sur les terrains bien assolés. Il peut arriver cependant que quelques-unes de ces dernières fassent un tort réel aux herbages artificiels de quelque durée. Aussi, sommes-nous loin de dissuader de les détruire dans leur jeunesse autant que faire se pourra, soit à la main, soit à la binette. A cette époque, il faut commencer à regarnir les vides trop considérables, en répandant des graines de la même ou de toute autre espèce susceptible d'ajouter à la masse des fourrages, sans nuire à leur qualité.

Quand on s'aperçoit qu'une prairie commence à faiblir, si on n'est pas prêt à la défricher, on lui donne un hersage énergique et on lui applique un riche compost ; par ce moyen, on lui donnera quelques années de fécondité, mais ce sera le dernier effort de la nature et la dernière ressource de l'art.

DE L'EMPLOI DU PRODUIT DES PRAIRIES LÉGUMINEUSES POUR L'ÉLEVAGE DES ANIMAUX À L'ÉTABLE.

On étend trop souvent le pâturage jusqu'aux prairies artificielles. Les graves inconvénients qui résultent de cette coutume, sur la santé des animaux, devraient la faire abandonner, sauf le seul cas où ces prairies, arrivées au terme de leur existence, ou manquées au semis, ne sont point assez garnies pour être profitablement fauchées. En cet état, les légumineuses se trouvent mêlées à une foule d'herbes mauvaises qui diminuent leur fâcheuse influence. Encore, si elles dominent beaucoup, faut-il prendre la précaution de mettre le gros bétail au piquet pour fixer sa ration du jour, et dans tout état de cause, n'introduire les troupeaux que lorsque le soleil a pompé une partie des sucs gazeux accumulés, durant la nuit, dans les jeunes tiges et les feuilles de ces plantes dont l'abus cause si facilement la météorisation.

La véritable manière de faire consommer en vert ou en sec les fourrages légumineux, c'est à l'étable, ou faute d'étables assez saines et assez grandes pour y laisser constamment les animaux, dans une cour disposée convenablement pour cette destination ; ou encore, dans des parcs mobiles transportés chaque année près des soles qui doivent fournir la plus grande partie des fourrages.

On a fait contre ce système, ou plutôt contre le système général des prairies artificielles substituées en tout ou en partie au pâturage, plusieurs objections qui toutes se réduisent à trois, savoir : le besoin d'air et d'exercice pour les animaux, et la moindre qualité de certains de leurs produits ; — la casualité des récoltes de trèfle ou d'autres légumineuses ; — l'augmentation des frais de diverses sortes. — Il convient d'examiner séparément ces différents points.

Quant au besoin d'air et d'exercice et à la qualité des produits, il faut s'entendre. Il est certain que dans beaucoup de lieux, la mauvaise disposition et les étroites dimensions des étables